

Réf: Dossier N° 131833

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TAHI & KAS IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN, abobo moronou, a cote de EPP himneh, Lot 401, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAHI & KAS IMMOBILIER »

Objet : construction, lotissement, forage, fourniture de bureau, transport, gestion de patrimoine et logistique, import-export, et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et

Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN, abobo moronou, a cote de EPP himneh, Lot 401, Ilot 44

Dirigeant(s) : M TAHI AKA GEORGES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07171 du 09/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35950/GTCA/RC/2022 du 09/08/2022

